

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 31 octobre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqués, se sont réunis à la salle du conseil d'Antigny, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 octobre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 12			
Présents : 9			
Votants : 11			
Votes	Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0

Présents : Monsieur Vincent LAUER, Monsieur Christophe LEFOULON, Madame Gisèle THEUTTHOUNE, Madame Noémie CHARTRIN, Madame Emmanuelle FAUTREL-BEAUR, Madame Sylviane TESSIER, Monsieur Vincent CERISIER, Monsieur Alexandre CHABAUTY, Monsieur Aurélien THABUTEAU, Monsieur Alexandre CHASSAT.

Absents :

Absents excusés :

Madame Caroline DHYEVRE, Monsieur Thierry SOYER, Madame Sylviane TESSIER.

Procurations :

Monsieur Thierry SOYER donne procuration à Monsieur Vincent LAUER,
Madame Sylviane TESSIER donne procuration à Madame Gisèle THEUTTHOUNE.

Noémie CHARTRIN a été désignée comme secrétaire de séance

OBJET : Budget 2024 – Décision modificative n° 4

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1, L2311-2 et L1612-11 ;

Vu la délibération n° 2024/21 du 6 Avril 2024 portant adoption du budget primitif de la commune 2024 ;

Vu la proposition de décision modificative n° 4 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n° 4 comme suit :

Section fonctionnement/dépenses :

Chapitre	Libellé nature	Article	Opération d'équipement	Montant	Nouveaux crédits
21	Autres matériels de bureau et mobiliers	217848	243	+164,90 €	164,90 €
21	Autres bâtiments publics	21318	239	-164,90 €	292 541,67 €

Fait à ANTIGNY, le 4 novembre 2024

Le Maire,
Vincent LAUER



AR Prefecture Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

Téléphone 05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

086-218600062-20241031-31102024_44-DE
Reçu le 06/11/2024

mairie@antigny86.fr